

# « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

5<sup>ème</sup> rendez-vous des SESSAD et DPMO d'OCCITANIE  
Le 04/04/2024

Fabien ROGER  
Directeur du CMEE Fontcaude - UGECAM Occitanie  
Président de l'association des SESSAD et DPMO d'Occitanie

# « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

Afin d'initier les débats autour de cette thématique, il peut être utile de projeter un premier document qui fait suite à la publication du guide HAS relatif à l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des soins pour les personnes en situation de handicap (septembre 2017) inscrit dans la Stratégie Nationale de Santé (2018-2022) [Doc 1\_représentants d'usagers en établissement de santé\_HAS].

Y sont repérés les obstacles, des principes d'actions et les étapes essentielles pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnes vivant avec un handicap dans les établissements sanitaires.

# « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

Parmi les informations citées comme ressources pour ce type d'établissement, nous pouvons trouver :

- ✓ en cas de signature de la charte Romain Jacob , l'évaluation de sa mise en œuvre ;
- ✓ l'existence de conventions avec d'autres établissements et services du territoire (établissement médico-sociaux, sociaux, ou sanitaires).

Les deux premières présentations du jour vont donc consister à mettre en lumière ces points particuliers.

Pour aller à l'essentiel, je vous propose donc d'écouter Pascal Jacob dans le cadre d'une de ses interventions [\[Doc 2 vidéo YouTube\]](#).

# « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

Le déploiement de cette charte dans nos ESMS est un enjeu pointé comme majeur par l'ARS OCCITANIE. Vous trouverez à cet effet le dossier de presse publié à la suite d'un temps de signature avec l'ensemble des CPAM du territoire, de la CARSAT, de l'UGECAM Occitanie et de l'ARS Occitanie [Doc 3\_dossier de presse\_09.05.2023]. Nous vous laisserons bien entendu parcourir ce document de façon exhaustive, mais plusieurs engagements de la charte correspondent à notre sens à la mission de nos organisations intervenant en milieu ordinaire :

1. Construire une culture professionnelle commune avec le sanitaire : par notre fonction appui ressources ?
2. Coordonner le parcours de santé : par le concept de coordination renforcée ?
3. Organiser l'accès aux soins et à la prévention : dans le cadre de l'accompagnement aux soins somatiques et psychiques de SERAFIN-PH ?
4. Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires.
5. Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement.
6. Améliorer la réponse aux urgences médicales.
7. Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication.

Vous pourrez voir que chaque signataire fait déjà des actions et diffuse ses propres bonnes pratiques.

## « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

Il existe également un baromètre « HANDIFACTION » qui permet de mesurer concrètement le refus de soins et/ou l'abandon de soins pour les personnes vivant avec un handicap, quels que soient le type de handicap et la situation de la personne (vivant à domicile, en établissement, avec un accompagnement médico-social ou pas...).

A titre d'exemple, voici le questionnaire type élaboré avec la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France pour mesurer le taux de satisfaction des personnes vivant avec un handicap dans leur accès aux soins [Doc 4\_Questionnaire Handifaction].

## « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

En Occitanie, ce ne sont pas moins de 11000 réponses qui ont pu être collectées en 2023 [Doc5\_Baromètre de l'accès à la santé Handifaction] .

En page 5, nous pouvons ainsi repérer que 23 % des personnes vivant avec un handicap n'ont pas pu recevoir de soins en 2023 pour différents motifs. La page 6 vous montre les % par département.

16 % auraient reçu un refus de soins, avec quasiment pour la moitié le motif : on n'a pas voulu de moi !

Nous avons donc un vrai sujet de fond pour accompagner les personnes et nos partenaires dans le droit pour tous à un accès au système de santé sans aucune discrimination !

# « L'accompagnement des familles vers la demande de soins »

Nous allons passer la parole à Emilie GUEGUINOU qui va nous illustrer de son côté la convention qui existe entre son association et le CHU de Montpellier.

Intervention du SESSAD SOL'N pour une pratique d'habituatation aux soins.

Projection page linked-In du SESSAD TSA 71 de l'UGECAM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE concernant le projet Habi'Soins 71.

Projection du congrès national des consultations dédiées – handicaps des 16 et 17 mai 2024 à Montpellier organisé par SOFCODH.